

Avis de constitution

SOCIETE « FOOD FARMS IVOIRE » en abrégé « F.F.I »

Siège ABIDJAN COCODY MANGUIER STAR 4-RUE, Lot
19, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 Fév 2024 reçus par Me Awa KONE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOOD FARMS IVOIRE » en abrégé

« F.F.I »

Objet : - La production agricole ;
- L'agro-alimentaire ;
- L'import-export de produits, machines et intrants agricoles ;
- Et la formation.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY MANGUIER STAR 4-RUE, Lot
19, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme OKA CHRISTEL VANESSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01412 du 28/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16910/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

